

La solution ?

En 2017, la population suisse a adopté la stratégie énergétique 2050. Celle-ci comprend les trois mesures suivantes:

La consommation d'énergie doit être réduite.



Les énergies renouvelables doivent faire l'objet d'une promotion plus forte.



Aucune nouvelle centrale nucléaire ne peut être construite.



La Suisse est un État fédéraliste. Cela signifie que les tâches sont partagées entre la Confédération, les cantons et les communes. Les cantons sont indépendants dans de nombreux domaines. Toutefois, la Confédération peut établir des règles sur la manière de mettre en œuvre une tâche. Tu trouveras des informations complémentaires sur le fédéralisme ici.

La mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 concerne également les domaines de compétence des cantons. Les cantons sont donc directement interpellés dans différents points de la loi. Il est dit, par exemple que « les cantons veilleront à ce que... ».

Exercice

Vous élaborez une mesure pour votre canton qui pourraient permettre à la Suisse d'atteindre l'un des trois objectifs.

- Rassemblez sur une feuille le plus grand nombre possible d'idées de mesures.
- Choisissez une mesure.
- Concrétisez cette mesure. Que fait le canton ? Qu'est-ce qui doit être atteint ? Comment peut-on économiser du CO2?
- Faites une liste : quels sont les avantages et les inconvénients de cette mesure ?

Vous avez 30 minutes pour cet exercice. Formez ensuite des groupes différents. Chacun-e d'entre vous présente la mesure à un autre groupe. Chacun-e doit donc pouvoir expliquer la mesure. À la fin, les mesures sont présentées et discutées en classe.

*: <https://www.youtube.com/watch?v=ijcx5BFi3a4&t=1s>